



### Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale

CF: 2030

Nom de l'établissement : CO Renard

Adresse de l'établissement: Chemin des lézards 24 - 1219 Aire

Date dernière mise à jour: 03.11.2021

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé <sup>2</sup>	Remarques	Année du diagnostic
1SS	B1 chaufferie	calorifuge plâtre	long terme		2018
1SS	B1 chaufferie	tresses	court terme		2018
1er	B1 couloir	peinture	moyen terme	ensemble des encadrements de portes du B1	2018
RS	B1 couloir	peinture	moyen terme	ensemble des encadrements de portes du B1	2018
RI	B1 couloir	peinture	moyen terme	ensemble des encadrements de portes présente également sous les peintures blanches et roses du hall d'entrée du B1	2018
1SS	B1 couloir	peinture	moyen terme	ensemble des encadrements de portes du B1	2018
1SS	BL local service de l'électricité	fibrociment	long terme	sur tableau métal bleu + contre mur / MCA par défaut	2018
RS	B2 salle E11	cartons sous néons	court terme	ensemble des salles à vérifier / MCA par défaut	2018
1er	B2 salle F10	cartons sous néons	court terme	ensemble des salles à vérifier / MCA par défaut	2018

<sup>1</sup> Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air.  
En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

<sup>2</sup> Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (SABRA). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.